

Dans le cadre de son engagement social de soutenir à l'emploi des actifs les plus fragiles,
AG2R La Mondiale et EGEE ont mis en place un accompagnement de seniors depuis presque 5 ans.

Après des parrainages réussis de plus de 100 filleuls, avec la plupart des délégations EGEE normandes, nous revenons à Rouen lieu de départ de cette collaboration.

Nous sommes rejoints par FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) qui au travers d'une « boîte à outils » proposera aux filleuls des ateliers optionnels sur la recherche d'emploi.

- Une première réunion s'est tenue dans les locaux d'AG2R à Mt St Aignan le 24 septembre, suite à l'envoi d'un courrier élaboré en commun avec EGEE.

17 personnes s'étaient inscrites et 14 se sont présentées.

Cette réunion fut animée par Sandrine de Pinho (responsable de l'action sociale d'AG2R) et Christian Dioré (référent régional EGEE)

Des présentations de l'action sociale d'AG2R et de l'association EGEE Normandie ont permis aux futurs bénéficiaires de découvrir l'opération.

La référente de l'opération sur Rouen Marie Pierre Bachelet ainsi que Eric Choulant (futur parrain) et Jacques de Navacelle (formateur EGEE) ont apporté leur concours à cette « opération de séduction » des futurs filleuls.

PHOTOS

- Une deuxième réunion le 4 octobre a permis de proposer des ateliers sur les thèmes : estime de soi, CV, lettre de motivation et entretien d'embauche aux 11 futurs filleuls.

L'union parrain/ filleul se traduit à l'issue de cette journée par un engagement moral signé par les 2 parties.



L'accompagnement personnalisé de chaque filleul par un parrain pour une durée pouvant atteindre 18 mois jusqu'à l'obtention d'un emploi, d'une formation ou la création d'une entreprise démarre à ce moment.

- En parallèle Pascal Baudoin a assuré la formation des parrains, puisque ceux-ci n'étaient pas présents en 2015 lors du lancement sur Rouen en 2015.

Conclusion :

Ce parrainage destiné à un public très éloigné de l'emploi puisque les filleuls âgés de plus de 40 ans et en recherche d'emploi depuis au moins 2 ans a déjà permis un retour à une activité : contrats CDD de plus de 6 mois, CDI, formation qualifiante, création d'entreprise, pour plus de la moitié des accompagnés.

Christian Dioré